

CNESER du 14/12/17

Déclaration du SNPREES-FO et de Supautonome-FO sur « Université-cible » de Lyon

Le projet intitulé « Les principes incontournables de l'Université-cible » prend place dans la procédure IDEX. Il constitue une attaque frontale contre l'enseignement supérieur et la recherche dans l'académie de Lyon.

En effet ce projet annonce notamment :

- une université à deux vitesses, où « mission d'excellence » et « missions de service public » sont soigneusement distinguées, avec une « université intensive de recherche » ultra sélective d'une part, d'autre part une entité de relégation, dont un « institut » dédié aux licences ;
- une remise en cause du statut de fonctionnaire et des conditions de travail de tous les personnels, avec la gestion du recrutement et de la carrière au niveau de l' « Université-cible » et le développement annoncé de la contractualisation ;
- le démantèlement des établissements existants en « composantes », qui ne peut conduire à terme qu'à la disparition de ces établissements ;
- une régression importante en terme de représentation des personnels et de collégialité universitaire.

Le SNPREES-FO et Supautonome-FO demandent :

- l'abandon du projet d' « Université-cible »
- la suspension de la procédure IDEX et de l' « intégration » croissante dans le cadre de la COMUE,
- le maintien des universités existantes de Lyon I, II, III et Saint-Étienne, avec leurs budgets propres, leurs instances propres, leurs services propres
- le respect des statuts et droits des personnels, des conditions de travail et de rémunérations.

###